

Le supérieur en chantier



Photo: Guy SELDERSLAGH

Quel enseignement supérieur voulons-nous pour demain? C'est la question posée par la table ronde lancée en décembre 2009 par le Ministre Jean-Claude MARCOURT, et qui s'attaque à d'importants chantiers, pris en charge par six groupes de travail. Premières conclusions intermédiaires...

Premier thème: la **démocratisation**. Elle commence avant l'entrée dans l'enseignement supérieur par une information exhaustive et par une orientation adéquate. Elle est favorisée par un accompagnement en cours de formation et une valorisation de toutes les étapes réussies par les étudiants. Enfin, les études doivent être financièrement accessibles, et les étudiants doivent pouvoir bénéficier de logements aux loyers raisonnables.

En ce qui concerne le **paysage institutionnel**, les objectifs sont de "mettre l'étudiant au centre des préoccupations, réduire la concurrence entre les sites et les établissements tout en préservant la diversité et les spécificités de notre enseignement

supérieur, améliorer l'offre tout en garantissant la proximité de celle-ci et mettre sur pied une logique positive des rapprochements et des collaborations entre les institutions".

La stratégie privilégiée serait la création de plusieurs Pôles Universitaires, qui seraient dotés d'une structure et de missions beaucoup plus étendues que celles des Académies et Pôles actuels, et définies de manière décrétole. Les Hautes Écoles et les universités travailleraient de concert, tout comme, et si possible, avec l'enseignement supérieur de promotion sociale et l'enseignement supérieur artistique. Quant au positionnement entre enseignement supérieur de type long et de type court, la situation actuelle ne peut perdurer, et c'est désormais à la dimension "cursus" et au parcours de l'étudiant de donner le ton.

Concernant les **statuts des personnels**, la réflexion sera fonction de l'évolution du paysage institutionnel, et les questions qui se posent sont complexes: s'orientera-t-on vers un statut unique du personnel de l'enseignement supérieur? Comment améliorer significativement la carrière des chercheurs et du personnel scientifique?

Le débat sur l'**offre d'enseignement** a suscité, quant à lui, des réflexions sur plusieurs thèmes: proximité et

logique de Bologne qui implique des regroupements, offre globale d'enseignement importante mais parfois mal répartie, critères géographiques ou de réseau, perméabilité des parcours, calendrier d'une année académique, coorganisation d'études et codiplômation...

Le thème de l'**ouverture à la société** a été l'occasion d'une réflexion sur de nombreuses problématiques: celle de l'évaluation de la qualité de notre enseignement supérieur, du choix et de la pertinence des indicateurs. Il semble nécessaire, à ce sujet, de mettre davantage l'accent sur le déploiement, au sein des institutions, d'une culture de la qualité. Autre piste largement abordée, la mobilité...

Enfin, le débat relatif au **financement** n'a pas réellement commencé. Les réflexions viendront, en effet, en appoint des orientations définies dans les autres groupes de travail. Bien sûr, il faudra maintenir un réel équilibre entre les établissements. Et la suggestion d'un statut de l'étudiant qui soit transversal paraît pertinente.

J.-Cl. MARCOURT souhaite également que l'on s'interroge sur le système de financement qui provient exclusivement de la Communauté française, laquelle est aussi le "pouvoir organisateur" de l'Université de Liège, de l'Université de Mons et de plusieurs autres institutions d'enseignement supérieur. "Ne serait-il pas temps de doter ces institutions d'un véritable pouvoir organisateur indépendant? La Communauté Wallonie-Bruxelles devrait, à tout le moins, être accompagnée dans son rôle d'autorité. Par les régions, peut-être, par une institution publique non communautaire? Le débat est ouvert", dit-il.

Quant au SeGEC, il insiste sur l'importance de conserver la liberté d'association au niveau des structures de l'enseignement supérieur, et de garder une marge de manœuvre pour les PO... Il est, par ailleurs, favorable à une démocratisation de l'enseignement supérieur, pour autant qu'elle ne soit pas exclusivement à charge des pouvoirs organisateurs. ■

BRIGITTE GERARD